

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

SUITE À UNE MANIFESTATION D'INTERET SPONTANÉE

Conformément à l'article L 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), s'agissant d'une demande d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique par le biais d'une manifestation d'intérêt spontané, la commune est tenue de procéder à une publicité avant d'envisager de délivrer cette autorisation, afin d'assurer la transparence et l'égalité des traitements des candidats potentiels.

Description du projet

Le CENTQUATRE-PARIS a été sollicité de façon spontanée pour la prolongation de l'occupation du lot 2 de son espace commercial multicorners.

Nature de l'activité proposée

Ventes d'objets illustrés, en particulier des affiches

Durée de l'occupation

L'emplacement étant situé sur le domaine public communal, l'autorisation ne peut avoir qu'un caractère précaire et révocable. La proposition reçue par le CENTQUATRE-PARIS prévoit une durée jusqu'au 7 août 2023.

Tous les travaux et aménagements nécessaires à l'installation de l'activité seront à la charge exclusive de l'occupant.

Modalités de candidature

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- Le dossier de présentation de l'activité proposée notamment plan d'implantation et visuel,
- Une présentation détaillée de l'offre et des produits ainsi que leurs prix.
- Un budget prévisionnel d'exploitation
- Un descriptif de la solidité financière du projet
- Un descriptif des moyens humains prévus pour l'exploitation du commerces
- Un descriptif de moyens déployés en terme de marketing et de communication
- L'inscription au registre du commerce (datant de moins de 3 mois) – extrait KBis,

CENT QUATRE #104PARIS

lieu infini d'art
de culture
et d'innovation
direction
José-Manuel Gonçalves
entrée du public
5 rue Curial
administration
104 rue d'Aubervilliers
75019 Paris
01 53 35 50 00
www.104.fr

- Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité,
- Une copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitant,
- Descriptif de votre expérience professionnelle

Critères de sélection

Les critères suivants seront pris en compte :

- qualité du projet : présentation générale, intégration dans le site, qualité du matériel, expérience : 50 %,
- Démarche écologique et responsable : 20%
- pertinence et qualité des produits proposés : 30 %.

La présente publicité préalable est faite sur le site internet du CENTQUATRE-PARIS et restera en ligne jusqu'au 10 juin 2022.

Les renseignements complémentaires sont à demander auprès de :

Marie Jacquet, chargée de gestion administrative et commerciale, au 01.53.35.50.01

Les dossiers de candidature devront être adressés au plus tard le 20 juin 18h sous pli à l'adresse ci-dessous :

Le CENTQUATRE PARIS

A l'attention de Marie Jacquet

104 rue d'Aubervilliers

75019 Paris

Toute offre reçue hors délai, ou incomplète, ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.

En l'absence de toute autre proposition concurrente dans le délai imparti, un titre habilitant le pétitionnaire à occuper le domaine public concerné pourra lui être délivré